

# SERRAVAL INFO n°10 - Juin 2004

Edité par la Mairie de SERRAVAL 74230 SERRAVAL  
Courriel : [dparent@serraval.mairies74.org](mailto:dparent@serraval.mairies74.org)

☎ 04.50.27.50.09 📠 04.50.27.54.21

## Fête au village 2004



Elle aura lieu cette année le dimanche 11 Juillet. Une messe est prévue à 11 heures. Les associations, les artisans et les bénévoles vous proposeront des animations toute la journée. Des repas seront organisés le midi et le soir. Le traditionnel feu d'artifice clôturera cette journée conviviale à laquelle chacune et chacun d'entre vous est cordialement invité.

## Bostryche



Notre forêt communale est malade, comme toutes les forêts de la Région Rhône-Alpes. Les épicéas sont victimes d'un insecte appelé communément bostryche qui se développe sous l'écorce de l'arbre, particulièrement si les conditions météorologiques sont favorables (température > 18°).

La prévention est difficile, puisque on ne s'aperçoit de la présence des insectes que lorsque l'arbre devient roussi ou sec.

La seule mesure efficace consiste à abattre, peler et emmener l'arbre le plus rapidement possible pour éviter la prolifération.

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt a mis en place une cellule de crise et un dispositif qui s'applique aussi bien à la forêt publique que privée.

Les repérages d'arbres malades peuvent être effectués par toute personne compétente et signalés à des responsables de secteur : pour notre commune, on peut prévenir Mr Pascal Sylvestre 06 08 36 45 60 ou Mr Jean Pierre Bocquet 06 84 26 64 06 ou encore le garde forestier local.

Les propriétaires sont alors tenus d'intervenir rapidement. S'ils n'exploitent pas leurs bois malades, ils seront mis en demeure par Mr le Préfet et les travaux d'exploitation seront réalisés à leurs frais.

## Subventions 2004

Pour cette année, le conseil municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes :

- Amicale du personnel du Sulens 252,58 €
- Coopérative scolaire 305 €
- Cantine scolaire 140 €
- Société Economie Alpestre 128 €
- Mutuelle CMPPT 57 €
- Sou des Ecoles  
1 gratuité de salle par an
- Club « Lou Z'amojeux »  
1 gratuité de salle par an
- Les Amis du Suli 150 €
- Association « la Farandole » 1250 €  
(Centre de loisirs de Manigod pour la participation des enfants de Serraval)
- Association du Sourire 150 €  
(école hébergeant un enfant de Serraval)
- Ecole pour le voyage à l'île de Ré 900 €



## Salle du marais

Fréquentation : en 2003, la salle a été louée 13 fois pour des réceptions privées ou vins d'honneur de mariage, 10 fois pour des réunions diverses. Elle a été occupée 68 fois pour les cours de gymnastique, 22 fois par le club Lou Z'amojeux, et 10 fois par le groupe des Amis de Suli.

Tarifcation : les tarifs qui étaient inchangés depuis 2001 ont été revus et ces nouveaux tarifs sont applicables à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2005 :

- Réception privée ou vin d'honneur : 110 €
- Repas dansant : 190 €
- Nettoyage : 40€
- Caution : 230 euros

Pour des raisons de sécurité, nous rappelons qu'il n'est pas possible d'accueillir plus de 120 personnes.

## Garderie périscolaire

**Pour répondre à un besoin exprimé par les parents d'élèves à travers une enquête, le conseil municipal, en accord avec la direction de l'école, a décidé de mettre en place une garderie pour les enfants de la Commune âgés d'au minimum trois ans.**

**La garderie ouvrira ses portes à la prochaine rentrée de Septembre et fonctionnera les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 heures à 18 heures 30.**

**Les tarifs ont été fixés par le Conseil Municipal. Le tarif moyen est d'un euro par demi-heure.**

**Elle sera gérée directement par les services municipaux. Vous pouvez déjà vous renseigner et éventuellement vous inscrire auprès du secrétariat de mairie**

## Débroussaillage

Les travaux de fauchage et débroussaillage sur les chemins communaux seront effectués vers la fin du mois de Juin, par l'entreprise Beber-Mini de Serraval pour un montant de 2152,80 euros TTC.

## Informatique mairie

Les services de la mairie ont acquis du matériel informatique neuf pour consulter et éditer les documents cadastraux. En effet, le cadastre est maintenant fourni par l'administration sous format informatique.



## Carnet bleu

Bienvenue et longue vie à Samuel, né le 21 Mai, fils de Monsieur et Madame Delphine PARENT, secrétaire de mairie à Serraval. Félicitations aux parents.

## Fleurissement



Le 19 mai dernier, sous la conduite de Nicole et Anne-Marie, les employés communaux entourés de nombreux bénévoles ont mis en place le fleurissement. Merci encore à tous pour ce bel exemple de travail en équipe.

## Comptes de gestion 2003

Les comptes communaux pour l'année 2003 ont été arrêtés comme suit :

### *Budget de l'Eau*

| Section        | Recettes     | Dépenses     | Excédent ou déficit |
|----------------|--------------|--------------|---------------------|
| Fonctionnement | 79 055,96 €  | 64 356,73 €  | + 14 699,23 €       |
| Investissement | 241 331,32 € | 256 687,43 € | - 15 356,11 €       |

### *Budget Principal*

| Section        | Recettes     | Dépenses     | Excédent ou déficit |
|----------------|--------------|--------------|---------------------|
| Fonctionnement | 464 979,26 € | 310 442,26 € | + 154 537,00 €      |
| Investissement | 517 495,60 € | 393 602,41 € | + 123 893,19 €      |



## Téléphonie mobile



**Malgré nos diverses interventions, la société France Telecom qui exploite le réseau Itinéris n'a toujours pas l'intention de couvrir notre secteur, même en utilisant l'infrastructure mise en place par son concurrent SFR.**

**Nous avons également interrogé cette société pour la mise à disposition de réseaux haut débit dans la Commune. Nous attendons toujours la réponse. Affaire à suivre ...**

## Information pour ouverture de débit de boissons temporaire

Les administrations, Gendarmerie et Préfecture, ont attiré notre attention pour les déclarations préalables à l'ouverture des débits de boissons temporaires. Celles-ci doivent être remplies en mairie un mois minimum avant la date de la manifestation.

## Déchetterie

La déchetterie du Pont du Var sera exceptionnellement fermée le samedi 3 juillet 2004.